



Résumé : *L'Algérie comme l'ensemble du Maghreb d'ailleurs présente une configuration complexe de sa situation sociolinguistique. En effet, à la complexité purement sociale, vient s'adjoindre la complexité linguistique. En fait, le locuteur algérien gère une pratique langagière empreinte de nombreux phénomènes linguistiques qui résultent de l'emploi de plusieurs langues.*

Mots-clefs : *Plurilinguisme - interférence - emprunt - « code-mixing » - « code-switching » - stratégie communicative.*

Abstract: *Algeria like the Maghreb countries shows a varied and complex configuration of its sociolinguistic heritage which articulates around social as well as linguistic dimensions. In fact, the Algerian speaks uses multifaceted language resulting from the combination of several languages.*

Keywords: *Multilingual - interference - borrowed words - code-mixing - code-switching, communicative strategy.*

المخلص: تقدم الجزائر، شأنها في ذلك شأن بقية البلدان المغاربية الأخرى، صورة معقدة عن وضعيتها السوسiolinguistique. وبالفعل، فالتعقيد الاجتماعي الصرف يُضاف إليه التعقيد اللساني. إن المتكلم الجزائري يسير ممارسة لغوية موسومة بظواهر لغوية هي محصلة لاستعمال عدة لغات.

الكلمات المفتاحية: تعدد لغوي، تداخل لغوي، تعاقب لغوي، مزيج لغوي، اقتراض، إستراتيجية تواصل.

Préambule

Avec la mondialisation, il n'y a pas que les marchandises qui voyagent. Les langues voyagent aussi. C'est presque devenu un truisme de le dire. L'Algérie, comme l'ensemble du Maghreb d'ailleurs, constitue un véritable laboratoire propice à de nombreuses études linguistiques notamment : lexicale, phonétique, phonologique, syntaxique, etc.

De nombreuses langues, aux statuts socio-économique et politique différents, se retrouvent dans cette partie du globe. La situation sociolinguistique de

l'Algérie est, pour le moins, complexe. Comment donc le locuteur algérien parvient-il à gérer sa pratique langagière au quotidien?

1. Situation géographique de l'Algérie et rappel historique

1.1. Situation géographique

L'Algérie occupe la partie centrale du Maghreb, au Nord du continent africain. Certains appellent cette région du globe : « Afrique blanche », en référence à la couleur de la peau de ses habitants. L'Algérie est délimitée par les frontières héritées de la colonisation française qui a duré plus de 130 années, de 1830 à 1962. Elle est limitée, au Nord, par la méditerranée ; au Sud, par le Niger et le Mali ; à l'Est, par la Tunisie et la Lybie; à l'Ouest, par le Maroc et la Maurétanie. Comme pour l'ensemble du Maghreb, le relief de l'Algérie est très contrasté. On y trouve, en gros, 3 types de relief :

- deux principales chaînes de montagne, l'Atlas Tellien et l'Atlas Saharien, qui enserment les Hauts Plateaux.
- le Sahara, avec son étendue d'environ 2 millions de km², occupe les $\frac{3}{4}$ de la superficie du pays.
- c'est au Nord de l'Algérie que l'on trouve des plaines riches et fertiles, comme celles de la Mitidja, de Mascara, de Sidi-Bel-Abbès, de Tlemcen... Le Nord de l'Algérie est aussi la partie la plus peuplée du pays, qui compte environ 35 millions d'habitants.

1.2. Rappel historique

La diversité des dénominations qu'a reçue « l'Afrique blanche » témoigne de la multiplicité des conquérants qui s'y sont succédés :

Les Grecs l'appelèrent « Lybie » ; les Romains « Africa » ; appellations qui désignaient l'ensemble de la partie du Nord du continent. Les Arabes, venant de l'Est, baptisèrent dans un premier [dzazirat el magrib] « Ile de l'occident », tous les pays à l'Ouest de l'Egypte. L'appellation arabe se raffinant quelque peu, divisa cet espace géographique ; l'on désigna alors par :

- [ifriqja] « Afrique », l'ensemble Tunisie-Lybie ;
- [magrib el awsat], « Moyen-Occident du Maghreb », l'actuelle Algérie ;
- [magrib el aqsa] « Extrême-Occident du Maghreb », l'actuel Maroc.

C'est à la fin du VII siècle que débuta la **conquête arabe** et avec elle, l'**islamisation** du Maghreb. La conquête devient effective au XIIIe siècle. Les conquêtes arabes ont toujours été désignées sous la dénomination de : [futuhat islamija] « ouvertures islamiques ». Il n'est pas aisé, voire inconcevable, de dissocier les conquêtes arabes de l'islamisation.

La France était présente en Algérie bien avant 1830. Les premiers établissements commerciaux français furent créés à Bône (actuelle Annaba), à l'Est d'Alger, au début du XVIème siècle.

Il faut savoir qu'avant la venue des Grecs, des Romains, des Arabes et des Français, il y avait des femmes et des hommes qui occupaient les lieux, que

l'on désignait par le vocable « berbères », qui signifie : « hommes libres ». A ce propos, Ibn Khaldoun (1332-1406) dira « (...) depuis le Maghreb El Aqsa (actuel Maroc) jusqu'à Tripoli, ou, pour mieux dire, jusqu'à Alexandrie (Egypte), et depuis la mer romane (Méditerranée) jusqu'au pays des Noirs, toute cette région a été habitée par la race berbère, et cela depuis une époque dont on ne connaît ni les événements antérieurs, ni même le commencement »².

Il faut également savoir que l'appellation « berbère » a été héritée des **Romains**, pour qui, tout ceux qui leur étaient étrangers et étrangers à leur civilisation, étaient qualifiés de **barbares**. L'appellation a bien évidemment subi des transformations phonétiques et phonologiques.

En conclusion à cette partie, on peut dire que la société algérienne est composite. Elle intègre plusieurs communautés qui, au fil de l'histoire de ce pays, ont contribué à la formation de l'actuel peuple algérien. Néanmoins, les spécificités sociales, culturelles, ... linguistiques, appartenant aux diverses civilisations qui ont foulé le sol algérien, n'ont pas résisté aux caprices du temps et se sont fondues dans une espèce de « **melting-pot** ». Tout de même, l'apport arabo-musulman et, à un degré moindre français, a profondément marqué la société algérienne contemporaine. Il faut encore préciser que, parmi les communautés étrangères venues s'établir sur le territoire algérien, les Arabes et les Français étaient numériquement plus importants.

2. Caractéristiques linguistiques de la population algérienne

La population algérienne est actuellement composée, pour l'essentiel, de deux communautés qui cohabitent : arabophone et berbérophone. L'Algérie - ceci est vrai pour l'ensemble du Maghreb - se caractérise à la fois par un « **pluridialectisme** » et un « **plurilinguisme** ». Le pluridialectisme fait référence à l'emploi des différentes variétés berbères, comme :

- Le kabyle, en Kabylie ;
- Le chaouïa, dans les Aurès ;
- Le m'zabi, chez les Mozabites (Ghardaïa) ;
- Le targui, chez les Touaregs (hommes bleus).

La référence est également faite aux différentes variétés de parlers locaux de l'arabe dialectal : l'algérois, l'oranais, le constantinois ...

Le plurilinguisme, lui, fait référence à la présence des différentes langues dans le pays :

- Le berbère, avec ses différentes variétés de parlers locaux ;
- L'arabe, avec ses différentes variétés de parlers locaux ;
- Le français, que l'on pourrait qualifier de standard.

On compte aussi parmi les locuteurs algériens des monolingues (arabophones ou berbérophones), notamment chez les femmes - mais pas exclusivement - jamais scolarisées et par conséquent ne possédant et ne pratiquant que leur langue première respective : l'arabe dialectal et le berbère. On dénombre également,

c'est le groupe le plus important au sein des deux communautés, des locuteurs bilingues : arabe / français ; berbère / français ; berbère / arabe.

Il faut signaler que le bilinguisme : berbère / arabe est souvent, pour ne pas dire toujours, à **sens unique**. L'inverse est **rare**, très rare ; c'est-à-dire qu'il est rare de trouver un locuteur arabophone qui pratique également le berbère, rare ne signifiant pas pour autant jamais. Parmi les berbérophones, on compte ceux qui sont bilingues certes, mais également ceux qui sont plurilingues et qui pratiquent : le berbère / l'arabe parlé / le français.

3. Les langues en présence

3.1. L'arabe

La langue arabe se présente en Algérie, comme dans l'ensemble du Maghreb, sous deux variétés :

- L'une codifiée, dite « haute », ou prestigieuse. Utilisée comme langue de culture dans des situations de communication formelle. Elle jouit d'un statut de langue nationale, unique et officielle. Elle est employée dans le secteur éducatif, l'administration... Cette variété linguistique, principalement apprise à l'école, n'est en fait pratiquée par aucune des communautés qui composent la société algérienne, pour les besoins de la communication ordinaire, quotidienne.

L'arabe littéraire est la variété des lettrés. Il sert de « véhicule du savoir » de façon générale. Il est néanmoins cloîtré, en quelque sorte, dans des domaines d'utilisation délimités par des frontières que la seconde variété-non la seule-lui impose. Il entretient des rapports d'exclusion dans des espaces d'utilisation que l'arabe dialectal et le berbère se partagent et partagent parfois avec le français.

- L'autre variété de l'arabe est dite « basse ». Sans tradition scripturale. Elle vit et évolue au sein de la population qui en fait usage, d'où l'appellation *arabe populaire*. Son terrain de prédilection est constitué de lieux publics, comme la rue, le café, le stade... L'arabe parlé est employé dans des situations de communication intime : en famille, entre amis... L'arabe populaire, dialectal algérien, est la langue maternelle des locuteurs arabophones.

Si l'on considère que la langue berbère n'a pas bénéficié de beaucoup de faveurs tout au long de son histoire, on peut dire tout autant, sinon plus, de l'arabe dialectal. Tout comme la langue berbère, l'arabe dialectal ne jouit d'aucun statut officiellement reconnu et exclu de toutes les institutions gouvernementales.

Néanmoins, seul il trône en maître absolu et incontesté, dans des espaces, certes réduits, mais d'où sont à leur tour exclus, l'arabe classique et / ou littéraire, le berbère et le français : il s'agit des spots publicitaires à la télévision, du théâtre (sketches, comédies...). L'arabe dialectal est lui aussi, perçu comme facteur potentiel de division, pouvant à la fois nuire à l'unité du monde arabe et entraver le développement de sa langue.

J. Cantineau³ dira à ce propos que :

« ils (les Arabes) méprisent les dialectes, langages du bas peuple, qui ne peuvent que gêner l'expansion de l'arabe classique moderne et le contaminer et qui, par leurs diversités, rompent l'unité du monde arabe... ».

Les lieux privilégiés où l'arabe dialectal et le berbère atteignent leur plénitude, demeurent incontestablement les lieux publics, en fait les lieux de vie.

3.2. Le berbère⁴

L'Algérie, ainsi que l'ensemble du Maghreb, est un pays berbère. Pour autant, la langue berbère a de tout temps été laissée pour compte. Elle n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou politiques, ni des conditions matérielles pouvant favoriser son développement, son épanouissement et sa promotion. Aujourd'hui encore, la question de la langue amazighe, berbère, demeure posée.

La langue berbère a toujours été perçue en Algérie, ainsi que dans l'ensemble du Maghreb, comme un facteur potentiel de division, pouvant nuire à l'unité du peuple. Elle est **essentiellement orale**, bien que depuis une dizaine d'années, deux départements de langue et culture amazigh existent, l'un à l'université de Tizi-Ouzou, l'autre à l'université de Bejaia.

3.3. Le français

A la suite de Laraoui⁵, nous dirons que dans l'ensemble du Maghreb, le français est « devenu moins qu'une langue officielle, mais bien plus qu'une langue étrangère ». Certes, en Algérie, la langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe dans sa variété codifiée. C'est essentiellement dans les institutions de l'Etat que le champ d'utilisation du français s'est rétréci. La volonté, notamment politique, de détrôner le français de sa position de « leadership », de langue de l'élite intellectuelle en Algérie, se traduit concrètement par son remplacement progressif par l'arabe littéraire et par l'intérêt et les encouragements accordés à une deuxième langue étrangère, qu'on essaie de positionner en « rivale » du français : l'anglais.

Contrairement à l'arabe littéraire et à l'anglais, ainsi qu'aux autres langues étrangères présentes dans le pays, mais qui restent confinées dans les établissements scolaires et universitaires, la langue française a le privilège que lui concède la société en la pratiquant alternativement avec l'arabe dialectal et le berbère, dans des situations de communication informelle, intime...

Par ailleurs, la prolifération des titres de quotidiens et de périodiques, édités en langue française, ainsi que leur tirage, toujours supérieurs à ceux des journaux publiés en langue arabe, témoignent de la vitalité et de la place prépondérante qu'occupe le français dans la vie quotidienne de la population algérienne.

La présence de la langue française dans le comportement langagier des locuteurs algériens est la résultante du passé que l'on sait, et à ce titre, elle est devenue une des composantes du « code-switching » tel qu'il est pratiqué par bon nombre d'Algériens.

4. La pratique langagière effective du locuteur algérien

Il faut d'abord rappeler que : « (...) lorsque des gens parlant une langue se retrouvent en présence de gens parlant une autre langue, la situation est propice à l'éclosion du bilinguisme »⁶ et des conséquences qui en résultent.

Parmi les conséquences qui résultent du contact de langues, au niveau individuel, on peut relever, entre autres, la présence de l'*interférence*, de l'*emprunt*, du *calque*.

On peut, également, identifier la pratique du « *code-mixing* » ou mélange de langues ainsi que l'emploi du « *code-switching* » ou alternance de langues etc.

L'*interférence* est un phénomène individuel. On dit qu'elle est subie et qu'elle constitue un écart par rapport à la norme grammaticale. L'*interférence* est définie aussi comme l'intrusion ou le transfert inapproprié plus au moins contrôlée d'élément linguistique d'une langue à l'autre. L'*interférence* peut affecter les différents niveaux de l'analyse linguistique : phonétique, lexicale, syntaxique, etc.

[tezɟ sɔbɛl] : « tes yeux sont belles »* pour [tezɟ sɔbo] : « tes yeux sont beaux »

Là, comme on peut le constater, il s'agit d'un transfert inapproprié d'un trait syntaxique de la langue berbère (kabyle) vers le français. En effet, en kabyle l'œil se dit [θit], au féminin alors qu'en français, on dit « œil » au masculin.

L'*emprunt* est, quant à lui, identifié comme l'incursion d'unité linguistique voulue, désirée d'un code à l'autre. L'*emprunt* qui est collectif intervient pour suppléer un manque, un déficit dans la langue 1. Bien souvent, avant de devenir un emprunt intégré dans la langue d'accueil, l'unité linguistique subie des adaptations avant d'être adoptée par le nouveau système.

Le syntème [televizjɔ] : « télévision », par exemple, connaît la fermeture de la voyelle [-e-] ainsi que la dénasalisation de [-ɔ] avant d'être adopté et intégré dans le système de la langue berbère. Cela veut dire aussi qu'il admet toutes les latitudes combinatoires comme un tout autre syntème de la langue d'adoption :

[ʃʒal tilivizjun anwali] : « allume, mets en marche la télévision pour qu'on puisse voir »

Dans ce cas précis, il s'agit d'un double emprunt : de l'objet et de l'unité linguistique pour le désigner. L'unité linguistique « automobile » est passée du français à l'arabe/kabyle :

« automobile » —→ [tonobile]

L'intégration de l'emprunt s'est faite avec quelques adaptations phonétique /m/ —→ /n/ et comme en arabe, essentiellement, il n'existe pas de voyelle à l'initiale, il y a donc chute de [o] dans [otomobil].

Toujours pour illustrer quelque peu la pratique langagière du locuteur algérien, nous proposons cette autre production, souvent attestée « j'ai fait une douche » [dar-t duʃa] pour : « j'ai pris une douche ». Nous ne nous attarderons pas sur l'emprunt : [duʃa] « une douche » mais, c'est plutôt l'emploi des lexèmes verbaux : [dar-t] « faire-je » et [ɛpri] « prendre-je-p.c » qui retiendra notre attention.

Il faut savoir qu'en langue arabe [dar-t] « faire-je » pourrait signifier : exécuter, accomplir. De son côté, « prendre » pourrait être traduit, en arabe, par [axad-a] qui pourrait signifier : ramasser, emprunter, prendre. Nous constatons, alors, que les deux lexèmes : [dar-t] et [axad-a] de l'arabe traduisent deux réalités distinctes. En français, le verbe « prendre », comme dans l'énoncé proposé, peut véhiculer une valeur significative autre que celle qui lui est rattachée habituellement : « prendre une douche » ne signifie nullement : ramasser, emporter, ... une douche. Autrement dit : [axad-a] signifie « prendre » en arabe et « prendre », en français, pourrait signifier « faire » comme dans : [dar-t duʃa] « faire une douche »*. D'où le rapprochement : dar-t/prendre.

Autres cas

En langue arabe, le qualificatif est, en règle générale, postposé au nom qu'il qualifie comme dans : [əl-raġul əl-kabir] : « l'homme le grand ». Nous pouvons donc avoir ceci, en français : « l'homme le grand ... est rentré », avec une redondance de l'article lorsque le nom est défini. A partir de deux énoncés simples, comme :

Je regarde l'homme.
L'homme est passé.

En français nous aurons un énoncé complexe comme suit :

Je regarde l'homme qui passe.
Antécédent
P.R. sujet

Le locuteur algérien aura tendance à produire ceci : Je regarde l'homme que lui il passe.

1 3 2

En fonction complément d'objet, l'antécédent est rappelé par un pronom personnel dans la relative et, il y a également séparation des éléments amalgamés.

Quant au calque, il est défini comme étant la transposition d'une structure, d'une organisation syntaxique, par exemple, de la langue A dans la langue B. La plupart du temps, il s'agit, en fait, d'une traduction littérale :

- [cam bajda] « année blanche » »
- [ab tacu ...] « le père de lui est ... »
- L'Algérien kabylophone produira, sur la base de : [ad.jagli uməkan] « elle va tomber la place » pour : « une place se libérera ».

Il existe, bien évidemment, de nombreux autres phénomènes linguistiques qui résultent du contact de langues. Outre l'interférence, l'emprunt, la pratique du « code-mixing » ou mélange de langues, on peut également recenser comme nous l'avions signalé plus haut, la pratique du « code-switching » ou alternance de langues.

Si la pratique du code « code-mixing » ou mélange de langues dénote l'incompétence du locuteur bilingue, dans l'une des deux langues impliquées, en revanche, l'usage alterné des différentes langues qui cohabitent dans un même espace géographique dénote, lui, une maîtrise suffisante des différents systèmes linguistiques sollicités, par le locuteur.

Le « code-mixing » se distingue par la fréquence élevée d'interférences. Par contre, la pratique du « code-switching » exige différentes opérations structurelles qui nécessitent une bonne maîtrise du mode de combinaison des unités linguistiques du système sollicité. En somme, une connaissance appréciable de son mode de fonctionnement.

L'alternance de langues ou « code-switching » est, quand elle est pratiquée, recherchée pour les besoins de la communication. C'est en cela qu'elle acquiert le statut de *stratégie langagière* mise en place par le locuteur plurilingue.

Gumperz⁷ précise que la pratique de l'usage alterné de langues, en contact, n'est « ni aléatoire ni arbitraire mais, constitue une stratégie communicative supplémentaire à la disposition de l'individu, de la communauté bilingue ou plurilingue ».

La pratique de l'alternance de langues ou « code-switching » qui résulte, bien évidemment, d'une situation de contact de langues met en jeu, dans le cadre qui sert de référence à cette étude, l'usage du français, l'emploi de l'arabe dialectal et du berbère, dans sa variété régionale, le kabyle.

Compte tenu de cette dernière composante, le « switching » faisant participer les trois variétés linguistiques suscitées n'est pratiqué que par des Algériens berbérophones, plus précisément, kabylophones.

Concernant la pratique linguistique des Algériens arabophones, plutôt que de parler de l'emploi d'un « code-switching », il serait plus opportun de parler de la pratique d'un « bilinguisme interdépendant » qui permet des incursions ponctuelles, des transitions faciles et rapides, plus au moins automatiques et inconscientes, permettant ainsi le passage d'une langue à une autre, en l'occurrence de l'arabe dialectal au français et, ou inversement.

Il s'agit, pour ces Algériens arabophones de cas de convergence où l'emprunt d'une structure qui n'existe pas dans leur langue première (structure que le locuteur ignore ou qui lui échappe momentanément), leur permet d'exprimer plus économiquement une idée. « (...) l'interférence et l'intégration doivent être perçues comme des instances de nivellement ou de rapprochement des deux codes », dira P. Gardner-Chloros.⁸

A l'exception de monolingues et pour cause, aucun Algérien, qu'il soit arabophone ou berbérophone, ne parvient à entretenir une conversation dans une seule langue, l'arabe algérien, le berbère ou le français, à l'exclusion des deux autres.

Si l'on observe la fréquence et la durée d'emploi dans leurs échanges communicatifs quotidiens, on constate que l'alternance des langues est bien plus présente dans la pratique langagière des locuteurs algériens que les trois langues, l'arabe dialectal, le berbère et le français, considérées séparément.

4.1. Quelques énoncés résultant du « switching » pratiqué à Tizi-Ouzou⁹

La pratique du « code-switching » ou alternance de langues se caractérise par une *instabilité structurelle* relative au positionnement dans les productions complexes des énoncés rendus dans les différentes langues qui le constitue.

Le « code-switching » se caractérise également par sa variabilité quant à la langue à laquelle il emprunte le connecteur. En définitive, l'organisation structurelle des énoncés issus du « switching » est éphémère.

1. K + CF + F

[Ruħaʔd pars̄k ty ma aple] : « je suis venu *parce que* tu m'as appelé »

2. F + CK + K

[sert̄ koleg s̄o r̄atre jez̄ɸ ma nkini qimaʔ] : « Certains collègues sont rentrés chez eux *mais* moi je suis resté »

3. A + CF + F

[dx̄alt k̄z̄te vy arive] « je suis rentré *quand* je t'ai vu arriver »

Il arrive que le locuteur algérien qui pratique le « switching » use volontairement de l'effet de contraste qui résulte de l'emploi d'un connecteur emprunté à un système linguistique différent de ceux dans lesquels sont rendus les énoncés qu'il relie, ce qui renforce considérablement l'effet d'expressivité.

4. A + CF + k

[darna ! k̄osej fi nihajat l̄zam d̄ok iwimi as̄ziw̄əv] « nous avons tenu un conseil (de classe) en fin d'année *donc* pourquoi le refaire ».

On constate que l'emploi d'un connecteur n'est pas forcément induit par le système de la langue dans laquelle est rendu le premier segment de l'énoncé complexe. Pour autant, on ne peut conclure hâtivement que l'emploi d'un connecteur implique forcément la langue à laquelle il est emprunté, même si la probabilité reste grande.

5. K + CF + A

[s̄ʒadaʔ zix ramdan diθmur̄θ m̄e ramdan f̄əl dzajar xir] « J'ai déjà vécu le ramadan au village *mais* le ramadan à Alger, c'est mieux.»

A la lumière de ces différentes données, on peut conclure que l'usage du « code-switching » est non seulement éphémère mais aussi idiosyncrasique.

Conclusion

La situation de contact de langues est propice à l'émergence de divers phénomènes linguistiques comme ceux que nous venons d'exposer rapidement. Les contacts de langues permettent et favorisent l'évolution, la mutation des états de langues à travers le temps et l'espace. Le monde change et évolue. A tout instant se doivent d'évoluer, de s'adapter également les instruments de communication dans leurs modes de fonctionnement afin de rendre compte des changements perpétuels que connaissent les sciences et les techniques, que connaît le développement humain tout simplement.

Notes

¹ Afin d'illustrer notre propos, nous considérerons le cadre, l'espace algérien.

² Ibn Khaldoun, 1982, T. 1, p. 206.

³ J. Cantineau, 1960, p. 277.

⁴ Devenue langue nationale depuis 2002.

⁵ Laraoui, in : A. Youssi (1986), p. 81.

⁶ W. F., Mackey. W.F. 1976. *Bilinguisme et contact de langues*. Klincksieck, Paris, p. 27.

⁷ V. M., Mauzole. 1984), *Pratique langagière et alternance de langues*, Paris, Sorbonne, p. 29.

⁸ P. Gardner-Chloros, 1983. « code-switching : approches principales et perspectives ». In : *La linguistique*, vol. 19, fasc.2, Paris, PUF, p. 27.

⁹ Là, plus qu'ailleurs, se retrouvent les trois langues pratiquées par la population algérienne.

Bibliographie

Bourdieu, P., 1974. *Sociologie de l'Algérie*, Que sais-je ? N° 802, P.U.F.

Gardner-Chloros, P. 1983. « code-switching : approches principales et perspectives ». in : *La linguistique*, vol. 19, fasc.2, Paris, PUF.

Mackey, W.F. 1976. *Bilinguisme et contact de langues*, Klincksieck, Paris.

Mauzole, V.M. 1984. *Pratique langagière et alternance de langues*. Paris, Sorbonne.

Tabouret-Keller, A. 1982. « Entre bilinguisme et diglossie, du malaise des cloisonnements Universitaire au malaise social ». In *La linguistique*, Vol 18, fasce. 1/1982, P.U.F, Paris.

Zaboot, T. 2001. « Alternance codique, un fonctionnement idiosyncrasique », in : *Expression* n° 17, Université Mentouri, Constantine, 2001.

Zaboot, T. 2001. « La structuration des énoncés issus du switching : un éternel recommencement », in *Le français en Algérie* n° 15, Didier-Erudition, C.N.R.S-Nice, France.

Zaboot, T. 2001. « Le switching, stratégie communicative au service de locuteur(s) multilingue(s) ». In : *Expression* 16, Université Mentouri, Constantine.

Zaboot, T. 2001. *Un code-switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, Thèse de doctorat de linguistique, Sorbonne - Paris V, 1990.